

# COMPTRE-RENDU DE RÉUNION



---

## COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

**JEUDI 28 MARS 2019 – SALLE DU 3EME**

---

Étaient présent-e-s :

Madame Thérèse MOIZAN, déléguée aux solidarités, aux séniors et aux citoyens en situation de handicap

Monsieur Laurent LAURIER, conseiller municipal – groupe Ensemble pour Colomiers

Monsieur Gilles SERE, Directeur des services techniques

Monsieur Alain DIOT, Directeur Adjoint – service projet travaux

Madame Réjane BERTOLOTTI, conductrice d'opérations grands projets

Monsieur Gabriel SABATIER, responsable de la mission handicap

Monsieur Bruno TERRINHA du club entreprises Ouest toulousain

Mesdames CAMISULI et CANDELYS, association Aspi Iris

Monsieur DESPOUY, association APF

Monsieur PATERNI, association Espace âges d'or

Madame Mélanie VAZ, assistante au sein du service ressources et moyens

Étaient invité-e-s :

Madame Christine ISSON

Monsieur Clovis GAMBEAUD

Étaient excusé-e-s :

Monsieur Claude SARRALIÉ, Adjoint délégué au cadre de vie et à la mobilité

Monsieur CORSINO, association Valentin Haüy

Madame Séverine DESTRÉEZ et Monsieur Manuel ARIAS, usagers



L'ordre du jour :

1. **Agenda d'accessibilité programmé**
2. **Aménagements au petit lac du Pigeonnier**
3. **Rencontres Villes et Handicap**
4. **Questions diverses**

En préambule de la séance, Mme Moizan, souhaite la bienvenue à Mme BERTOLOTTI qui remplace M.Durieu au poste de conductrice d'opérations grands projets. Mme Moizan indique que nous mettons tout en œuvre et mobilisons les services, afin de rattraper le retard sur l'agenda, dus au poste vacant le temps du recrutement.

### 1. **Agenda d'accessibilité programmé : intervention de Madame BERTOLOTTI**

Nous allons évoquer les 5 bâtiments ci-dessous :

- la potinière et le Parc Duroch
- le CCAS
- le boulodrome municipal
- le Club âges d'or
- le cimetière ancien du village

#### 1.1. **La potinière et le Parc Duroch**

Des problèmes de préhension de la fontaine sont à noter.

Une visite de la potinière est proposée par Madame MOIZAN pour repenser les lieux.

#### 1.2. **Le CCAS**

Pas de problème majeur.

#### 1.3. **Le boulodrome municipal**

PROJET GLOBAL : MISE EN CONFORMITÉ + EXTENSION
--

2 points importants à mettre en conformité :

- les sanitaires ;
- les comptoirs des 2 buvettes.

Les sanitaires ne sont pas assez nombreux. Une extension est envisagée, elle répondra également au besoin du club de moto cross.

#### 1.4. **Le Club âges d'or**

La question de l'usage du local Parentèle se pose, à savoir s'il fera partie de la mise en accessibilité du site. Les espaces du club âges d'or ont besoin d'être repensés.

Les dévidoirs de papier toilette, comme constaté sur d'autres sites, sont placés derrière le sanitaire et non à côté.

La hauteur du mobilier n'est pas adaptée.

Une visite du site est proposée par Madame MOIZAN pour repenser les lieux.

### **1.5. Le cimetière ancien du village**

Des travaux seront réalisés sur le bâti à l'entrée du cimetière pour la remise en accessibilité des sanitaires.

Le revêtement de sol :

Monsieur SERE précise que l'on ne peut pas imperméabiliser les sols car il faudrait installer un système de récupération d'eau. Il n'est pas possible de minéraliser. Il est préférable de privilégier un service à la personne.

La mise à disposition d'un véhicule électrique conduit par un agent municipal selon une plage horaire, est proposée.

Madame MOIZAN indique que le véhicule ne serait pas stocké au cimetière et pourrait servir pour les 2 cimetières selon les réservations de plage horaire.

Madame ISSON demande ce qui serait envisagé si les plages horaires proposées ne correspondaient pas avec l'horaire d'un enterrement ?

Une réflexion est à mener autour d'une opération avec le service communication.

Madame BERTOLOTTI indique que le but est d'éviter à la personne de quitter son fauteuil. Le projet sera expérimenté.

Madame MOIZAN propose une visite du cimetière quand le matériel sera disponible.

Il est confirmé à un membre que les sanitaires du cimetière disposent d'une alarme.

### **Le club âges d'or et la potinière seront visités pour repenser les lieux.**

## **2. Aménagements au petit lac du Pigeonnier**

La zone verte est accessible.

Madame MOIZAN précise que le feu de la Saint-Jean et le battage y ont été organisés.

La pose de sanitaires secs est envisagée, de ce fait, il n'y aurait plus besoin d'installer des sanitaires sur le site lors de manifestations.

4 tables de pique-nique dont 1 couverte seront installées.

Un membre précise de rester sur une pièce carré (et non ronde) pour la pose de sanitaires secs pour permettre la pose de la barre d'appui au plus près de l'utilisateur.

Madame CAMISULI demande si les locaux seront équipés pour les personnes non-voyantes ? La signalisation en braille sera-t-elle installée sur les portes des sanitaires ?

Monsieur SABATIER informe que le 11 avril 2019 aura lieu à la MIC, une réflexion autour de ces sujets avec les membres des CQ, des techniciens et des usagers.

Madame BERTOLOTTI explique qu'une réflexion et un travail doivent être menés avec le service communication pour la question des panneaux. L'ajout d'encart en braille fait partie de cette réflexion. Le cheminement jusqu'aux sanitaires doit être également pensé.

### **3. Rencontres Villes et Handicap**

Madame MOIZAN indique que la mairie participe au titre de la métropole à cette manifestation.

Un travail sur cette rencontre est en cours autour d'un atelier ludique BD/Handicap.

Un membre indique que Monsieur Paul SABANOS est un auteur très intéressant qui écrit et dédramatise le handicap (Titre cité : Roues libérées).

Madame CAMISULI souhaite savoir comment cet atelier s'intégrera au festival BD ?

Madame MOIZAN explique qu'il faut s'intégrer au festival de façon visible mais pas invasive.

Mesdames CAMISULI et CANDELYS proposent une animation de langues des signes.

Madame MOIZAN précise que l'idée a été évoquée, la réflexion est en cours.

Lors de la journée de l'audition, organisée à l'ORT, Madame MOIZAN a assisté à un chant signé sur « Imagine » de John Lennon, elle a été très émue. Une professeure sourde est à l'initiative de ce projet.

### **4. Questions diverses**

Madame MOIZAN interroge Monsieur GAMBEAUD qui assiste pour la première fois à cette commission. Ce dernier a hâte d'aller sur le terrain pour donner son sentiment et apporter son aide.

Monsieur LAURIER rapporte l'expérience d'un columérin, Monsieur Patrick CAZES, qui a créé une salle de sport pour les personnes en situation de handicap sur la commune de Montaudran.

Madame CAMISULI demande quelles sont les démarches à faire pour participer au festival de la BD ?

Madame MOIZAN indique qu'un courriel sera envoyé.

Madame CAMISULI explique que des centres de formation de langue des signes existent. Ils prennent contact avec les mairies et proposent des formations. À Colomiers, est-ce que la mairie estime qu'il y a un besoin, y-a-t-il eu des demandes ?

Monsieur SABATIER répond qu'il n'a pas de demande sur la mission handicap. Du personnel Léo Lagrange suit une formation en langue des signes. Les demandes sont les bienvenues.

Madame MOIZAN précise avoir donné à 2 reprises l'adresse de l'Aspi Iris dans la semaine. L'association étant à Colomiers, leur contact est automatiquement donné.

Madame CAMISULI demande si l'apprentissage de la langue des signes fait partie du plan de formation des agents de la mairie, dans le cas où ils souhaiteraient s'y inscrire, même à titre personnel ?

Madame MOIZAN va se renseigner.

Madame CAMISULI propose de déposer des plaquettes Iris à la mairie.

Monsieur SERE termine en expliquant qu'il est preneur de bonnes idées lors des visites de terrain.

Madame MOIZAN remercie tous les participants et clôture la séance à 19h20.